

# Devenir représentant des travailleurs (RT-SST) ou représentant en santé et sécurité (RSS)

## COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ (CSS)

### ➤ Qu'est-ce qu'un comité santé et sécurité (CSS)?

Le comité de santé et de sécurité (CSS) est un mécanisme de participation prévu par la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail (LMRSST) qui vise à identifier, analyser et recommander des actions pour prévenir les risques en matière de santé et de sécurité du travail.

Pour plus de détails, réfère-toi à l'onglet [Mécanismes de participation](#) sur la page Web **LMRSST** de la zone professionnelle du CISSS du Bas-Saint-Laurent.

### Quelle est la fréquence des CSS?

Chaque CSS se réunit cinq (5) fois par année.

- Les rencontres sont d'une durée d'environ 2 heures.
- Les représentants des travailleurs sont libérés pour y participer.
- À noter : il n'y a pas de rencontres de CSS durant les mois de juillet et août.

## REPRÉSENTANT DES TRAVAILLEURS (RT-SST)

### ➤ Quelles sont les fonctions des représentants des travailleurs (RT-SST)?

Les représentants des travailleurs (RT-SST) participent activement aux travaux des comités de santé et de sécurité. Leur rôle consiste notamment à :

- représenter les travailleurs en santé et sécurité;
- contribuer à l'identification et à la prévention des risques;
- participer aux discussions et aux recommandations du CSS.

Les fonctions détaillées sont décrites dans la section [Structure et mandats des mécanismes de prévention et de participation en SST – Fonctions des comités de santé et de sécurité \(CSS\)](#)

### ➤ Combien y aura-t-il de représentants des travailleurs?

Il y aura 60 représentants des travailleurs (RT-SST) au total.

### ➤ Existe-t-il une formation pour devenir représentant des travailleurs?

Oui.

- Une formation interne d'une durée d'environ 10 heures est prévue.
- À celle-ci s'ajoute une formation obligatoire de la CNEST d'une durée de 7 heures.

Ces formations visent à t'outiller en vue d'exercer ton rôle de RT-SST au sein des comités de santé et de sécurité de ton regroupement.

### ➤ Est-ce que le RT-SST est libéré pour assumer ses fonctions?

Oui. Le RT-SST est libéré pour siéger sur les CSS pendant l'année.



## REPRÉSENTANT EN SANTÉ ET SÉCURITÉ (RSS)

---

### ➤ Quelles sont les fonctions des RSS?

Le RSS a pour fonction, notamment, de procéder à l'inspection des lieux de travail, formuler des recommandations au CSS et de déposer une plainte auprès de la CNESST au besoin.

Les fonctions du RSS sont détaillées dans la section « [Fonctions du RSS](#) » de la page Web **LMRSST**, accessible dans la zone professionnelle du CISSS du Bas-Saint-Laurent.

### ➤ Est-ce que le représentant en santé et sécurité (RSS) est libéré pour assumer ses fonctions?

Oui.

Le représentant en santé et sécurité (RSS) est libéré à **temps complet** pour exercer ses fonctions. L'ensemble des conditions de travail applicables est précisé dans l'Entente LMRSSST.

### ➤ Existe-il une formation pour devenir RSS?

Oui.

- Une formation interne d'une durée d'environ 20 heures est prévue.
- À celle-ci s'ajoute une formation obligatoire de la CNESST d'une durée de 7 heures.
- De plus, tu seras accompagné par des membres de l'équipe du Service de prévention SST et qualité de vie au travail de la Direction des ressources humaines ainsi que les organisations syndicales.

### ➤ Combien y aura-t-il de RSS sur le territoire?

Selon l'entente actuelle, cinq (5) ETC sont libérés pour assumer les fonctions de RSS, répartis comme suit :

- 2 ETC dans l'Ouest (Rivière-du-Loup, Témiscouata et Kamouraska)
- 3 ETC dans le Centre et l'Est (Amqui, Matane, Mitis, Rimouski et Les Basques)

Ce rôle implique des déplacements à l'intérieur du pôle (Ouest ou Centre et Est), car tu devras effectuer tes interventions dans différentes installations.

Un permis de conduire valide et un véhicule sont requis.

## MISE EN CANDIDATURE

---

### ➤ Quoi faire pour devenir RT-SST ou RSS?

Tu dois contacter ton représentant syndical. Ce sont les accréditations syndicales qui ont la responsabilité de désigner les RT-SST et les RSS.

Pour occuper les fonctions de RSS, tu dois d'abord être élu en tant que RT-SST.

### ➤ À quel moment peut-on démontrer notre intérêt pour occuper ces responsabilités?

25 mai au 5 juin : période de mise en candidature des représentants des travailleurs

8 au 19 juin : période d'élection en ligne des représentants des travailleurs (FIQ, SCFP et CSN)

10 au 19 juin : période d'élection en ligne des représentants des travailleurs (APTS)

Semaine du 22 juin : Assemblées et élection des RSS (intersyndical)

➤ **Quand entreront en fonction les RT-SST et les RSS?**

Les mécanismes de participation et de prévention de la LMRSSST seront en fonction dès septembre 2026.

➤ **Qui peut occuper les fonctions de RT-SST et de RSS?**

Le RT-SST ou le RSS est un travailleur ou une travailleuse de l'établissement qui occupe, un emploi à temps complet, à temps partiel ou occasionnel.

Il doit être défini comme travailleur au sens de l'article 1 de la LSST.

**Pour toute autre question concernant le recrutement RT-SST et/ou RSS, contactez votre accréditation syndicale :**

	<p><a href="mailto:bsl@aptsq.com">bsl@aptsq.com</a></p>
	<p><a href="mailto:sst@scfp5007bsl.ca">sst@scfp5007bsl.ca</a></p>
	<p><a href="mailto:sstfiq@spsicrbsl.com">sstfiq@spsicrbsl.com</a></p>
	<p><a href="mailto:csn@spbtpa-bsl.ca">csn@spbtpa-bsl.ca</a></p>